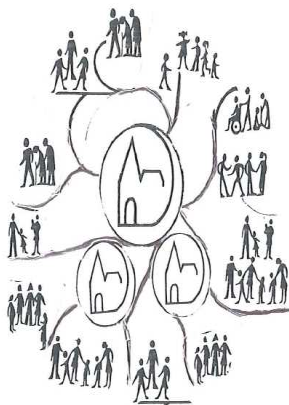


INFORMATIONS INTER-PAROISSIALES - AVRIL 2015



Paroisse de Vierzon
& Saint-Hilaire-de-Court

Paroisse ND de la Fraternité
(Lury-sur-Arnon, Cerbois, Chéry, Lazenay,
Limeux, Massay, Méreau)

Paroisse Sainte-Anne
(Graçay, Dampierre-en-Graçay, Genouilly,
Méry-sur-Cher, Nohant-en-Graçay,
Saint-Georges-sur-La-Prée,
Saint-Outrille, Thénieux).

Presbytère inter-paroissial : 4 rue du Presbytère – 18100 VIERZON – Tél. 02.48.75.24.51
notre-dame.vierzon@diocese-bourges.org
site internet du doyenné : catholique-bourges.ccf.fr/doyenne/vierzonsologne
RCF Radio en Berrv : fréquence 91.0

50 jours pour entrer dans le mystère de Pâques...

Dans le vocabulaire catholique, un « mystère » n'est pas quelque chose de mystérieux qu'il serait impossible de comprendre. Un « mystère » est une réalité que nous n'aurons jamais fini de comprendre.

Ainsi nous n'aurons jamais fini de comprendre le mystère de l'amour de Dieu pour l'humanité et pour chaque être humain en particulier. Nous n'aurons jamais fini de comprendre le mystère de la Trinité (un Dieu en trois personnes tellement unies qu'elles ne font qu'un), le mystère de l'Incarnation (le Fils de Dieu qui prend le risque de venir vivre notre condition d'homme, de souffrir et de mourir).

Nous n'aurons jamais fini de comprendre le mystère de la Résurrection : Dieu le Père redonne vie à son Fils Jésus, mort sur une croix par amour pour l'humanité. Jésus, relevé (ressuscité) d'entre les morts, se montre à ses amis à la fois avec un corps différent d'avant (et ses amis ont du mal à le reconnaître) et à la fois pareil qu'avant (et ses amis voient dans son corps les marques des clous et finissent par le reconnaître). Quarante jours après sa résurrection, Jésus quitte le monde terrestre et rejoint son Père (et notre Père) : c'est la fête de l'Ascension. Et cinquante jours après sa Résurrection, Jésus envoie l'Esprit Saint, l'esprit du Père et du Fils, sur ses amis pour les aider à vivre de l'amour du Père : c'est la fête de Pentecôte (qui clôt le temps de Pâques).

De Pâques à Pentecôte, durant cinquante jours donc, le temps pascal se déploie pour nous aider à entrer dans le mystère de Pâques, le mystère pascal. Pour nous aider à croire que Dieu le Père est plus fort que la mort et qu'il a « validé » la vie de Jésus en lui redonnant vie, une vie qui n'est plus limitée par les contraintes terrestres. Pour nous aider à croire que Dieu est capable de faire en nous des mini-résurrections, de nous aider à nous relever après un échec, une erreur... Pour nous aider à croire qu'un jour, nous aussi, nous serons ressuscités par Dieu le Père pour vivre définitivement avec Lui.

Bonne résurrection à chacun et à chacune !

Activités du Diocèse et du Doyenné de Vierzon-Sologne

En doyenné, poursuite de la réflexion synodale sur la famille : convictions exprimées lors de la réunion du vendredi 20 février

Seize personnes se sont retrouvées à la Maison paroissiale de la rue Porte-aux-Boeufs le vendredi 20 février pour poursuivre la réflexion sur la famille.

Voici quelques convictions exprimées par les participants :

« Importance du témoignage de la vie de famille et de la vie de couple, en se laissant conduire par l'Esprit Saint qui fait notre unité. »

Vivre et durer en couple est un combat de chaque jour qui passe par le pardon, la réconciliation et la prière en couple. »

« La vie familiale, malgré ses difficultés, représente un lieu important de partage, de dialogue, d'échange, de recherche de compromis pour avancer ensemble. »

« Pour moi, le couple est un lieu de ressourcement : c'est là que nous pouvons déposer nos difficultés, nos joies, nos doutes, nos questions sur ce que nous vivons tout au long de la journée, dans nos activités respectives mais aussi dans le vécu familial. »

« Favoriser des rencontres (suivies) entre jeunes couples, pour les aider à entrer en amitié et à s'épauler réciproquement quand viennent les difficultés. »

L'unité dans les ménages, la paix dans les familles, ne se font pas sans de vrais combats : oser affronter les conflits, vouloir les dépasser, appeler l'Esprit Saint qui veut l'amour et non la division. »

« Etre amoureux : que du bonheur ! Préfère être indépendante dans le travail et vivre l'amour dans le couple. »

« Les quatre enfants ont pris des chemins peu habituels. »

Importance du projet dans la vie familiale : stabilité et perspective.

Importance pour les enfants et les petits enfants de la cohésion familiale : vivre des chemins de vie fraternelle est une exigence pour les parents et les grands parents.

Importance de gérer les conflits autrement que par la guerre. »

« Il est important que l'Eglise soit accueillante à toutes les familles, en particulier à celles qui sont dans l'épreuve. »

Importance du témoignage : savoir témoigner de la vie de couple, de ce qui se vit dans les familles (pardon, unité, intergénérationnel...).

Amour et paix dans la famille sont le fruit d'un combat. La vie de famille est un trésor pour notre Eglise, pour notre société, même si ce n'est pas toujours facile. »

« Oser sur la famille une parole chaleureuse, charitable, accueillante devant toutes les situations. »

« L'ouverture aux familles homosexuelles. »

« J'ai bien aimé que l'Eglise passe de la boussole au GPS. Ne surtout pas faciliter les nullités de mariage mais admettre les divorcés en son sein. »

« J'aimerais que l'Eglise actualise les repères qu'elle propose aux couples : qu'elle dépasse l'orientation avec la boussole à l'époque du GPS et qu'elle nous propose un éclairage moderne de la vie. La bougie est dépassée ! »

« Faciliter les démarches et la prise de décision par l'Evêque pour l'annulation du premier mariage à l'Eglise.

Accorder, après un temps « pénitentiel », l'accès à la communion des couples divorcés remariés.

Le couple est le premier lieu de la vie communautaire. »

« Savoir donner sans attendre de retour. »

« Ne pas supporter la violence à la télévision, dans la famille, dans la ville, partout. »

« Voir les blessures qui cicatrisent : on tourne alors la page. Mais c'est vraiment la foi qui sauve. »

« Proposer des messes intergénérationnelles en musique. »

Connaître l'enseignement social de l'Eglise :

« *Société cherche famille !* » (rencontre du vendredi 13 mars)

Plus de vingt personnes se sont retrouvées le vendredi 13 mars pour partager sur l'enseignement social de l'Eglise sur la famille.

Une interview de **Sœur Véronique Margron** (théologienne) a rappelé que :

- le milieu familial constitue une caisse de résonance pour les événements personnels, positifs et négatifs : en fonction de la qualité et de la solidité des liens affectifs, le milieu familial peut constituer une aide ou au contraire un handicap.
- il convient de trouver une bonne articulation entre la force des relations familiales et la justesse des relations entre chaque personne de la famille.

Puis **Paul Malartre** (ancien secrétaire général de l'Enseignement catholique) a présenté des remarques sur l'éducation en famille :

- il est faux de dire que les parents seraient démissionnaires (ce qui présupposerait qu'ils sauraient ce qu'il faudrait faire), ils sont plutôt démunis
- aussi il vaudrait mieux essayer de redonner confiance aux parents car ils sont les premiers éducateurs de leurs enfants (même s'ils n'en sont pas les seuls éducateurs)
- les parents devraient donner des repères à leurs enfants et adolescents :
 - *rappeler l'existence de l'autre, l'attention à l'autre (et lutter contre l'individualisme)
 - *apprendre le sens de la durée dans le travail, dans la relation à l'autre
 - *éduquer avec une autorité qui accompagne l'enfant, lui donne des limites, lui impose si nécessaire des sanctions qui constituent alors des actes éducatifs (car « un fleuve sans rivage devient un marécage »)
- tout enfant a des talents, un avenir : il faut savoir conjuguer confiance et exigence, car éduquer, c'est espérer !

Enfin, l'interview de **Monique Baujard** (directrice du Service national Famille et Société) a exposé les grandes lignes de la pensée de l'Eglise :

- l'Eglise s'intéresse à la famille parce que la famille est importante pour l'homme : elle est un lieu d'humanisation où on apprend le partage, le pardon, la gratuité, l'attention aux autres, ce que c'est que d'être aimé (et la découverte de l'amour de Dieu)
- l'enseignement social de l'Eglise ne se préoccupe pas d'abord du mariage et de la morale sexuelle. Il s'intéresse surtout au rôle social et économique de la famille. Il part des réalités matérielles qui touchent la famille et se méfie d'une approche qui serait exclusivement sentimentale...

- s'agissant de la dimension économique de la famille, on constate que la misère affecte les relations humaines et peut déstructurer une famille. Aussi l'Eglise promeut l'existence d'un juste salaire, un salaire qui doit pouvoir faire vivre une famille. Elle promeut également la propriété privée pour mettre à l'abri des aléas de la vie (car un minimum de bien matériel facilite l'autonomie familiale).
- s'agissant du rôle social, la famille permet d'éduquer les enfants, de créer des liens de solidarité... A côté de la solidarité institutionnelle (Etat, Sécurité Sociale...), la famille constitue ainsi un réseau social de solidarité important. Quand cette solidarité familiale fait défaut, l'Etat est alors obligé de prendre le relais.
- on peut soutenir la famille en sortant de la vision uniquement sentimentale de la famille et en faisant découvrir ses rôles sociaux et économiques
- aujourd'hui, la famille ne va plus de soi (comme autrefois où la pression sociale, les contraintes juridiques soutenaient la famille) et demande énergie et inventivité pour tenir dans la durée. Toute relation demande du temps (dans une société qui favorise l'éphémère), de la gratuité (dans une société qui cherche la rentabilité), du sacrifice (dans une société qui privilégie le plaisir individuel).

Enfin, voici quelques remarques exprimées lors du **partage final** :

- on constate la disparition des patronages catholiques
- cette réflexion sur la famille ne mentionne pas le couple, ni les moyens de contraception
- il faudrait pouvoir rencontrer les couples après leurs mariages religieux
- l'enseignement social de l'Eglise est peu connu des personnes de moins de 50 ans
- il faudrait reconnaître et non pas juger les familles recomposées
- l'entraide familiale existe : beaucoup de grands-parents gardent leurs petits enfants pour aider leurs enfants qui travaillent ou veulent partir en vacances en couple
- l'accueil des parents âgés dans les familles n'est plus guère possible aujourd'hui

Connaître l'enseignement social de l'Eglise sur le travail :
prochaine soirée le vendredi 10 avril 2015

La prochaine soirée aura lieu **le vendredi 10 avril** et portera sur le travail : « **Du travail pour tous** » (de 20 h 30 à 22 h à la Maison paroissiale).

Georges Lumen, Fils de la Charité, sera ordonné prêtre
le dimanche 10 mai à 16 h à Bourges

L'ordination presbytérale de Georges Lumen, Fils de la Charité aura lieu le dimanche 10 mai 2015 à 16 h à l'église Saint-Paul de Bourges (à l'angle de l'avenue de Lattre de Tassigny et de la route de Saint-Michel). Nous sommes tous invités à nous réjouir de cet événement et à y participer physiquement ou par la prière.

AU CALENDRIER

- réunion mensuelle des prêtres et diacres du Doyenné : vendredi 24 avril
- pèlerinage des prêtres du diocèse de Bourges : du dimanche 26 avril après-midi au jeudi 30 avril (Ars-Lyon-Annecy)

Activités sur la paroisse de Vierzon

Nuit d'adoration le Jeudi Saint 2 avril de 20 h 30 à 7 h

Le Jeudi Saint (2 avril), après l'office de la Cène qui aura lieu à l'église Saint-Jean-Baptiste à 19 h, il est proposé de poursuivre l'Eucharistie par un temps de prière et d'adoration, d'abord dans l'église jusqu'à 21 h puis dans l'oratoire (chauffé) du rez-de-chaussée, de 21 h à 7 h.

Le Saint-Sacrement sera exposé et il sera possible à tous ceux qui le veulent de venir prendre un temps de prière silencieuse pendant la nuit (des textes bibliques et des prières seront à disposition pour les y aider).

Afin d'être sûrs qu'il y ait toujours **au moins deux personnes présentes** devant le Saint-Sacrement, il est demandé que ceux qui souhaitent y participer puissent **s'inscrire à l'avance** au presbytère Notre-Dame en s'engageant pour une tranche horaire d'une heure.

Six baptêmes et une première communion d'adultes à la Veillée pascale à Vierzon le samedi 4 avril

Lors de la Veillée pascale le samedi 4 avril à 21 h à l'église Notre-Dame, six personnes (cinq femmes et un homme) seront baptisées et feront leur 1^{ère} communion et une septième fera sa 1^{ère} communion, ayant déjà été baptisée.

Messes en maisons de retraite et résidence sénior Domitys

Depuis un certain nombre d'années, des messes sont célébrées pour les résidents dans les maisons de retraite de Vierzon (EHPAD : Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) ainsi qu'à la résidence Domitys, notamment à proximité des grandes fêtes : Toussaint, Noël, Pâques et Assomption.

Pour célébrer la Résurrection de Jésus, des messes seront donc célébrées :

- à l'EHPAD des 5 Rivières : le mercredi 8 avril à 15 h
- à l'EHPAD de La Noue : le jeudi 9 avril à 15 h 30 (avec Onction des Malades)
- à l'EHPAD des Portes de Sologne : le vendredi 10 avril à 15 h (avec Onction)
- à la résidence sénior Domitys : le vendredi 17 avril à 10 h 30

Soirée au feu de bois : samedi 18 avril aux Forges

Pour financer le crépi extérieur de l'église Saint-Joseph, le Comité culturel des Forges propose une soirée « feu de bois » (avec gigot cuit au feu de bois...) le samedi 18 avril à 20 h 15 dans la salle Lucien Bedu. Le dîner est à 15 € (7 € pour les enfants).

Il convient de réserver sa place auprès de Mme Champion, de M. Da Silva ou de M. Lévêque ou après une messe du samedi soir aux Forges.

Les fêtes de Première Communion et de Profession de Foi se préparent avec des temps de retraite

Les enfants du primaire qui se préparent à leur Première Communion sur les trois paroisses seront en retraite le samedi 11 avril.

Les jeunes de 5° qui se préparent à leur Profession de Foi sur les trois paroisses seront en retraite les samedi 18 et dimanche 19 avril à Vierzon.

Résultat financier 2014 et collecte paroissiale 2015

L'arrêté des comptes 2014 montre un résultat financier positif dû à la mobilisation d'un certain nombre de paroissiens et à l'évolution de la gestion du patrimoine immobilier de la paroisse (vente de la maison du boulevard de la Liberté, location des presbytères de St-Célestin et de St-Joseph...). Cet excédent permettra de rembourser une partie de la dette vis-à-vis du diocèse.

Le tract d'appel à la collecte paroissiale 2015 vous donne un certain nombre d'éléments d'information et vous invite à poursuivre l'effort financier.

Découvrir la vie des moniales de l'abbaye de Bonneval, « le temps de quelques jours » (le dimanche 15 mars)

Nous étions plus d'une soixantaine de spectateurs à nous retrouver le dimanche 15 mars au Ciné-Lumières pour voir un film sur les religieuses moniales de l'abbaye de Bonneval, en Aveyron. Le film montre des aspects de la vie de ces trente religieuses âgées de 26 à 84 ans : leur travail et des témoignages recueillis par le réalisateur.

Certains spectateurs ont regretté qu'il y manque des séquences sur la vie communautaire (repas, temps de partage...) et encore plus sur la vie de prière (personnelle ou communautaire). D'autres ont apprécié que le film permette une interpellation des hommes d'aujourd'hui (au travers des questions posées par les religieuses au réalisateur, des réflexions du maître chocolatier...). Et le rythme lent du film incitait les spectateurs actuels à découvrir un autre rapport au temps...

Le débat animé par Jean-Marie Favière et John Ryan (de l'association Ciné-Rencontres), a permis de reprendre certains témoignages du film.

En voici quelques-uns :

- « *Il faut rechercher l'essentiel.* »
- « *Ce qui est gratuit est ce qu'il y a de plus important.* »
- « *Nous avons un rythme de vie plus lent que dans le reste du monde.* » (loin d'une logique de « travailler plus pour gagner plus » a souligné Jean-Marie Favière !)
- « *Je suis entrée au monastère par esprit de contestation de la société* »
- « *Mes parents ont eu beaucoup de mal à accepter mon entrée au monastère. Ils avaient d'autres rêves pour moi...* »
- « *Porter un habit religieux uniforme ne constitue pas une entrave à la personnalité de chacun : celle-ci ne s'exprime pas par les habits !* »
- « *J'ai encore plein d'envies : de fringues, d'objets, de maquillage...* »
- « *Au monastère, nous sommes libres. Et vous êtes-vous libres ?* »
- « *Il est important de se confronter à la pensée des autres, notamment des auteurs non-chrétiens. On ne voudrait pas fonder sa vie sur des foutaises !* »

AU CALENDRIER DE LA PAROISSE DE VIERZON

- . confessions individuelles : Samedi Saint 11 avril de 9 h 30 à 12 h à l'église Notre-Dame
- . journée « Portes ouvertes » à l'enseignement catholique de Vierzon : samedi 11 avril
- . Communauté Foi et Lumière : samedi 11 avril à 14 h 30 à la POB
- . assemblée générale de l'association des Orgues de Vierzon : mardi 14 avril
- . Mouvement Chrétien des Retraités (MCR) : équipe 1 lundi 13 avril à 14 h 30 (P.O.B.),
équipe 2 lundi 13 avril à 14 h 30 (21 rue Claude Michaud) - Contact : 02 48 71 28 80.
- . EAP : jeudi 16 avril
- . permanence des migrants : samedi 18 avril de 18 h à 20 h à la POB
- . repas des Forges : samedi 18 avril à 20 h 15, salle Lucien Bedu ;
- . équipe d'aumônerie de l'hôpital : jeudi 23 avril
- . adoration du Saint-Sacrement :
 - Jeudi Saint 2 avril de 20 h 30 à 21 h à l'église Saint-Jean-Baptiste puis nuit d'adoration de 21 h le jeudi à 7 h du matin le vendredi dans l'oratoire (chauffé) de Saint-Jean-Baptiste
 - vendredi 17 avril de 12 h 45 à 14 h au presbytère Notre-Dame (en silence)
- . groupes de prière à Vierzon :
 - « Nouvelle Alliance », tous les lundis de 14 h 30 à 15 h 30 à la P.O.B.
 - « Le Tabernacle » tous les vendredis de 12 h à 14 h (incluant la messe de 12 h 15), à l'église Notre-Dame à Vierzon. Avec adoration silencieuse du Saint-Sacrement après la messe du 3^e vendredi.
 - « Groupe de prière des mères » tous les mardis à 14 h, au domicile de Dorothee Pinon, 10 chemin de l'Abricot à Vierzon (02 48 51 99 91)

Activités sur les deux paroisses rurales

AU CALENDRIER DE LA PAROISSE DE LURY

- . répétition de la chorale : mercredi 6 mai à 18 h 30 à l'église de Méreau (pas de répétition en avril)
- . EAP : mercredi 8 avril
- . messe à la maison de retraite de Massay : mardi 21 avril à 16 h 15

AU CALENDRIER DE LA PAROISSE DE GRAÇAY

- . EAP : jeudi 9 avril
- . FOI : dimanche 12 avril à 10 h chez Marcel et Marie-Luce Gros, à Saint-Georges-sur-la-Prée : « Témoins de la miséricorde : Sœur Faustine et le Père Maximilien Kolbe ».
- . messe à la maison de retraite de Graçay : mercredi 22 avril à 16 h 15
- . équipe du Rosaire : lundi 20 avril à 17 h à Nohant-en-Graçay.
- . groupe de prière : à Genouilly tous les lundis de 20 h 30 à 21 h 30 à l'église.